

N°37

MARS 2023

L'écho

Bulletin d'informations de la commune de Lagardelle-sur-Lèze

MA COMMUNE N'EST PAS UNE POUBELLE !



SOMMAIRE



Mairie

3 rue du Château du Vignaou
31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE
Téléphone : 05 62 11 59 80
Télécopie : 05 34 48 98 43



Horaires

Du lundi au jeudi :
8h30-12h00 & 13h30-17h30
Le vendredi :
8h30-12h00 & 13h30-16h30
Le samedi :
9h00-12h00

Astreinte urgence week-end

06 66 72 66 95

« L'Echo de Lagardelle » est édité par
la mairie de Lagardelle-sur-Lèze.

- **Directeur de la publication :**
Floréal MUNOZ

- **Responsable éditorial :**
Jean-Claude GIRAUD

- **Rédaction, iconographie, mise en
page :** service communication.
Mairie de Lagardelle-sur-Lèze
3 rue du Château du Vignaou
31870 - Lagardelle-sur-Lèze
05 62 11 59 80
www.lagardellesurleze.fr

Rejoignez-nous sur



Crédits photos :

P.7 : Standret - Freepik
P.11 : delo - Pixabay
P.12 : Freepik
Dépôt Légal : 03/2023
ISSN : 2823-5770

Tirage : 1500 exemplaires

Impression :



P.3	ÉDITORIAL
P.4	TRAVAUX
P.5	RÉDUISONS NOS DÉCHETS
P.6	ÉNERGIE
P.7	PARTENARIAT
P.8	VIE ASSOCIATIVE
P.9	JEUNESSE
P.10	CULTURE
P.11	À NOTER/ÉTAT-CIVIL
P.12	AGENDA

Les aides du CCAS

Classes de découvertes

Le CCAS apporte une aide aux familles qui souhaitent que leur enfant participe au prochain séjour en classes de découvertes, organisé par l'école élémentaire, du 14 au 17 avril, à Aspet. Le coût à la charge des familles s'élève à 110 € par élève. Selon votre quotient familial, vous pouvez bénéficier d'une aide de 25 € ; 35 € ou 55 €.

Bourse au permis de conduire

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous avez déjà réussi l'examen du code ? Le CCAS peut vous aider à passer le permis de conduire et vous attribuer une bourse. Retirez un dossier de demande et prenez rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Le CCAS c'est aussi :

- > Des chèques sports pour les activités de vos enfants (sous conditions) ;
- > Des réductions sur le tarif des repas servis à la cantine scolaire en fonction de votre quotient familial ;
- > Un repas des aînés organisé pour les Lagardellois de 70 ans et plus ;
- > La distribution de colis de Noël pour toutes les personnes aidées par le CCAS ;
- > Des « tickets magiques » offerts aux enfants pour participer aux animations de la fête foraine annuelle (sous conditions).

Retrouvez toutes les informations et actualités du CCAS sur le site de la mairie : www.lagardellesurleze.fr - (Rubriques : Ma ville/Action sociale)



Lagardelloises, Lagardellois,

Nous vivons une période difficile, marquée par des événements majeurs : guerre en Ukraine, émergence d'une crise énergétique sans précédent, bouleversement de tous les secteurs économiques et sociaux par les effets du dérèglement climatique, à cela s'ajoute une forte inflation qui met en difficulté de nombreuses familles.

Malgré ce contexte de crise, notre volonté d'aller de l'avant n'est pas entamée. Au contraire, plus la période est compliquée, plus elle doit nous mobiliser pour agir.

Depuis le début du mandat, nous nous attachons à mettre en œuvre les projets que nous avons annoncés. C'est ainsi, que de nombreuses réalisations ont vu le jour, toujours avec le même objectif : améliorer la qualité de vie dans la commune et promouvoir une vie sociale et culturelle plus riche et plus solidaire.

Dans quelques jours, débutera la deuxième phase d'aménagement du cœur du village avec la construction d'un nouvel équipement sur l'emplacement actuel de l'ancien bâtiment qui jouxte la crèche, que nous appelons plus communément « La grange », mais qui était à l'origine le chai du château du Vignaou.

Ouvert sur le parc, ce bâtiment abritera, au rez-de-chaussée, une nouvelle salle destinée aux réunions du conseil municipal et aux cérémonies. L'étage sera occupé par un tiers-lieu et l'installation définitive du café culturel.

Avec la création de ce nouveau lieu, nous fondons beaucoup d'espoir pour renforcer l'attractivité et l'animation du centre du village. Viendra ensuite l'aménagement de la place de Verdun, qui sera largement végétalisée.

2023, c'est aussi l'année de mi-mandat pour l'équipe municipale. Nous aurons à cœur de vous présenter le bilan des actions déjà entreprises et la poursuite des projets pour la deuxième partie de ce mandat.

Sachez que nous sommes mobilisés avec le même enthousiasme, soyez assurés de notre engagement et de notre détermination pour continuer à œuvrer pour le vivre ensemble.

Floréal MUNOZ

Maire de Lagardelle-sur-Lèze



TRAVAUX

■ La grange : c'est parti !

Les marchés ont été signés et transmis aux entreprises retenues. L'ancien bâtiment va être démoli pour faire place à un nouvel équipement moderne et fonctionnel. Au cœur du village, édifié sur deux niveaux, cet édifice abritera, la future salle du conseil municipal et des cérémonies, l'étage accueillera un tiers-lieu ainsi que l'installation définitive du café culturel. Un réseau de chaleur couplé à une chaufferie biomasse alimentera le bâtiment ainsi que la mairie et l'Espace associatif 1901. Les travaux de démolition ont commencé, le chantier devrait durer jusqu'à la fin de l'année. Pour des questions de sécurité, le site a été clôturé et un sens unique de circulation a été instauré.



Une vue du chantier

■ Place aux piétons

Pour protéger l'accès des piétons à l'arrêt de bus, route de Saverdun, une voie douce entre le chemin de la Crabo et le chemin de Redon va être réalisée. Les travaux sont prévus pour le mois de mars. Toujours pour les piétons, une liaison douce sera créée sur une partie du chemin des Barthes et communaux. Enfin, pour faciliter le passage du cours des Ravelins à la rue de l'Oratoire, une voie piétonne sera créée le long de l'espace vert situé place de la Vierge.

■ Nouvelles plantations

Des arbres et des arbustes ont été plantés au carrefour du chemin de la Crabo et de la route de Saverdun. D'autres plantations vont suivre dans le parc, à l'école maternelle, au centre de loisirs ainsi qu'au nouveau cimetière. La végétalisation des abords de l'Espace associatif 1901 est en cours avec la création d'îlots champêtres composés d'essences amies des oiseaux et des insectes butineurs. Un aménagement paysagé sera réalisé prochainement à l'entrée du village, au bout de l'esplanade de la côte.



Plantations en cours

► Bon à savoir

Vous avez un projet de piscine ?

De façon générale, déclarer ses travaux est une obligation. Si la surface de bassin de votre piscine est supérieure à 10 m², vous devez compléter une demande de déclaration préalable de travaux. Téléchargez l'imprimé CERFA sur service-public.fr et déposez-le à la mairie.

Crépir un mur de clôture est une obligation

Si un mur n'a pas été enduit, il n'est pas conforme à la réglementation en vigueur dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme). En effet, celui-ci indique que : « pour l'ensemble des clôtures, l'usage à nu de tout matériau destiné à être enduit est interdit ».

RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Déchets : ce qui va changer !



Les nouvelles colonnes rue des Puits

avez accès à des colonnes d'apport volontaire grâce au badge qui vous a été remis.

► Ce qui va changer !

Après une année, environ, d'expérimentation, les tarifs et les modalités de facturation seront déterminés. En tout état de cause la redevance sera calculée à la levée et non au poids. C'est à dire chaque fois que vous sortirez votre bac d'ordures ménagères ou que vous utiliserez votre badge pour déposer dans une colonne. Triez et compostez afin de limiter vos dépenses. Une poubelle de déchets résiduels est composée en moyenne de 23 % de déchets compostables. En outre, vous produirez un compost bénéfique directement utilisable dans vos plantations.

Toutes les informations sont en ligne sur le site de la mairie.

Stop aux déchets sauvages



Un endroit prisé : le Fond des Horts

Devant la recrudescence des dépôts sauvages dans la commune, la mairie va accroître la surveillance. 135 €, c'est l'amende qu'un Lagardellois s'est vu infligée à la suite d'un dépôt sauvage. Chaque semaine, c'est le même rituel, les agents municipaux collectent de nombreux déchets abandonnés sur la voie publique : matelas, appareils ménagers, gravats, cartons, etc. Pourtant, aujourd'hui, avec les déchetteries, toutes les solutions existent.

Rappelons que de telles pratiques sont passibles d'une contravention de 135 € à 450 €.

► Nettoyage de printemps

La communauté de communes organise son « Nettoyage de printemps ». Cette action a pour but de ramasser les nombreux déchets abandonnés dans la nature. Participez à cette opération, le **samedi 18 mars**. Rendez-vous à 8h30 devant l'office de tourisme, à Auterive. Différentes équipes seront réparties dans les communes. En fin de matinée, un repas sera pris en commun à Grépiac, où un arbre sera planté pour marquer l'action de la journée.

ÉNERGIE

Devenez coproducteur d'une énergie renouvelable

130 m2 de panneaux photovoltaïques seront prochainement installés sur le toit du restaurant scolaire. Une réalisation qui produira chaque année 34 MWh, l'équivalent de la consommation électrique de 12 ménages.



Une vue de l'installation

Ce projet est porté par un groupe de citoyens réunis dans l'association « Rayons verts » et la coopérative « Icea », qui financent l'investissement à hauteur de 35 000 €.

Dans ce projet, la mairie est membre de la coopérative et met à disposition les toits du bâtiment. L'électricité produite sera revendue et les bénéfices seront redistribués aux sociétaires, ou seront réinvestis dans de nouvelles installations.

Vous aussi, vous pouvez participer au financement du projet en devenant sociétaire, en souscrivant des parts sociales (1 part = 50 €). Pour en savoir plus : www.rayonsverts.fr

La fibre optique est déjà dans la commune

À Lagardelle, le réseau de fibre optique, construit et exploité par Fibre 31 pour le compte du Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, est en train de prendre le relais pour tous les usages actuels de téléphonie et d'internet fixe, ainsi que pour la télévision/médias. Aujourd'hui, dans notre commune, plus d'un foyer sur deux est déjà raccordé à la fibre optique et bénéficie des avantages du Très Haut Débit :



- vous conservez votre numéro de téléphone fixe ;
- vous bénéficiez d'une meilleure qualité d'image et d'un plus large choix de chaînes de télévision ;
- vous profitez d'un meilleur débit internet et d'une multiplication des usages en simultané.

Pour bénéficier de tous les avantages du Très Haut Débit, c'est très simple :

- testez votre éligibilité sur www.fibre31.fr ;
- contactez votre opérateur actuel et demandez-lui de souscrire à une offre fibre optique ou choisissez votre nouvel opérateur et votre nouvel abonnement ;
- convenez avec lui d'un rendez-vous pour raccorder votre foyer.

Si vous avez des questions sur votre raccordement à la fibre, vous pouvez d'ores et déjà prendre un rendez-vous en ligne sur le site internet www.fibre31.fr, les équipes de Fibre 31 sont à votre écoute.

Signature de partenariat avec le CFPPA

La mairie vient de signer une convention de partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles d'Auterive (CFPPA) qui forme les futurs professionnels au certificat de spécialisation « Arboristes Élagueurs ».



Exercice de grimpe dans le parc

La formation aborde la biologie végétale et botanique, les différentes techniques d'accès au houppier des arbres, ainsi que les techniques de taille et de soin aux arbres.

Cette convention a pour but d'accompagner les services techniques et les élus dans la gestion du patrimoine arboré du parc de la mairie.

En s'appuyant sur un inventaire global du site, le CFPPA réalisera des dossiers de préconisations in-

tégrant les demandes de la mairie sur les différentes zones du parc. En signant cette convention, la mairie affirme sa volonté de préserver le parc, d'y conserver des zones libres, de préserver des micro-habitats, de veiller à la sécurité autour des espaces de loisirs, de renouveler les plantations. Ces préconisations seront soumises à la mairie pour validation.

Les travaux seront réalisés par les élèves en formation, encadrés par des formateurs professionnels et diplômés. Le but étant de sensibiliser les apprenants au monde vivant de l'arbre et de les inciter aux bonnes pratiques, en privilégiant l'aspect écologique et bienveillant. Le métier d'arboriste ne consiste pas seulement à couper, « ce n'est pas la taille qui compte », mais bien la connaissance du vivant de l'arbre dans son milieu.

Une solution pour financer votre projet de formation



L'Association Intercommunale pour la Formation Permanente (AIFP) regroupe 20 communes, dont Lagardelle-sur-Lèze.

Cette association soutient tout type de formation : remise à niveau, préparation à des concours, formation artistique (musique, danse, etc.), informatique, PAO, langues étrangères, bibliothécaire, comptabilité, CAP petite enfance, BAFA, BEATEP, conduite d'engins de travaux, brevet de secou-

risme, métiers de l'environnement, permis pros, etc.

L'AIFP a une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement.

Après examen de votre dossier, l'AIFP peut vous aider en finançant tout ou partie de vos frais de formation. Contact : 05 61 50 68 17 - aifp31190@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

Vide-Greniers

Le vide-greniers de l'ACAL aura lieu le dimanche 19 mars 2023. Contact : Richard EYCHENNE 07 86 26 46 42 - assocomlagardelle@gmail.com

Pétanque

Les demandes de licences sont disponibles auprès de Sylvie ROUX : 06 67 51 70 41 - silvieroux@free.fr

Les concours nocturnes du vendredi soir reprendront en mai et juin. Un concours officiel aura lieu le **samedi 3 juin**, toute la journée.

Le Jade de Shandong

L'association de Taekwondo lagardelloise, le « Jade de Shandong », a été promue « club performance » de 2022 à 2024 au niveau national. Félicitations aux sportifs !

Chasse aux œufs !

Le comité des fêtes vous invite à participer à une chasse aux œufs géante, dans le parc de la mairie. Rendez-vous le **lundi 10 avril** à 10h30.

Évasion Midi-Pyrénées

L'association organise des voyages de groupe, en France ou dans les pays de la Communauté Européenne. Les adhérents ont pu ainsi partir dans le sud de l'Italie en 2017, aux Pays-Bas en 2018 et en Croatie en 2019. Pour 2023, l'association propose un voyage à Vienne et ses environs (5 jours/4 nuits), au début du mois d'octobre.

evasion.midi-pyrenees@orange.fr
06 88 97 69 28.

Répar@Lèze ? C'est quoi ?



Les appareils électriques et électroniques du quotidien sont souvent réparables. Avant de solliciter le service après-vente, Répar@Lèze peut vous aider dans le dépannage !

Le fablab de l'association Info@Lèze est un lieu idéal pour faire ce type de réparations. Les outils et machines de l'association (découpe laser, imprimante 3D, perceuse, etc.) peuvent par exemple dessiner une pièce de rechange pour l'imprimer, ensuite, en 3D.

Que vous soyez bricoleur ou pas, vous êtes les bienvenus ! Actuellement, l'association organise une séance par mois, le samedi après-midi, à l'Espace associatif 1901. Prochain rendez-vous le 18 mars.

Renseignement : info@leze@gmail.com

À vos tickets !



L'Association de parents d'élèves « Souris Petit Colibri » organise une tombola pour fêter le printemps ! Séjour en famille, stage multi-sports, cartes et coffrets cadeaux, place de spectacle, entrées dans des parcs d'attraction, etc. La collecte de lots se poursuit.

Vous êtes artisan, commerçant, profession libérale et vous voulez soutenir cette action ? N'hésitez pas à contacter l'APE si vous souhaitez offrir un lot.

2 000 tickets sont actuellement en vente (2 €). Les bénéfices de cette tombola seront reversés aux écoles de la commune. Le tirage au sort se déroulera le dimanche 19 mars, à l'occasion du vide-greniers de l'ACAL. Contact : 06 62 48 73 16 ou sourispetitcolibri@gmail.com

Un conseil des délégués à l'école



Conseil des délégués de classe du 1^{er} février 2023

Le conseil des délégués est un moment privilégié, durant lequel, les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié.

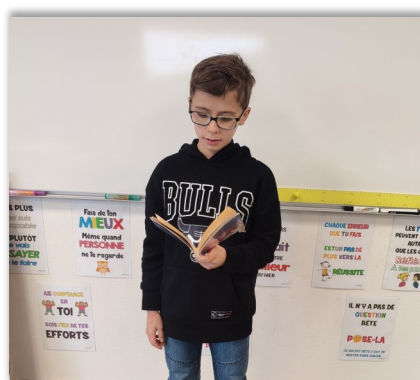
À l'école élémentaire « Les petits colibris », les discussions de ce conseil abordent principalement : le respect d'autrui, les règles de vie collective, le « bien vivre ensemble », etc. Des solutions sont proposées collectivement au sein du conseil.

Les enfants voudraient aussi voir certains projets aboutir/revenir, après la période sanitaire liée au covid : carnaval, fête de l'école, etc.

Les CM2 souhaiteraient organiser un événement de fin d'année, afin de fêter leur départ vers le collège. Cette possibilité est étudiée par l'équipe enseignante.

De leur côté, les éco-délégués préparent leur participation au concours : « Prix de l'action éco-déleguée de l'année 2022-2023 ».

Petit champion de la lecture



Léandro lors de sa lecture

L'opération des *Petits champions de la lecture* est un outil proposé aux enseignants et aux médiateurs du livre. Elle vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage.

Les enfants des classes de CM1 et de CM2 sont invités à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée, au mois de juin.

La classe de CM1-CM2 de Madame TRECAY-YS a participé cette année encore à l'édition 2023, et c'est Léandro CANAL qui a été sélectionné pour représenter l'école au niveau départemental.

Bravo à lui et à tous les enfants impliqués dans ce beau projet !

Voyage dans le temps

Depuis le mois de janvier, les enfants de l'école maternelle partent à la découverte du moyen-âge !

Le 14 avril prochain, toutes les classes se rendront au château de Foix : salle des gardes, salle de banquet, chambre du comte, etc.

Dans chaque pièce, tables, meubles, sièges, lits et armes, sauront émerveiller les petits visiteurs et les projeteront au temps des comtes de Foix.

Début juin, pour clôturer ce projet pédagogique, des animations seront organisées à l'école, le temps d'une journée. Ces animations seront suivies par une soirée portes ouvertes.

Centre de loisirs

Suite à l'aménagement d'un nouveau bureau administratif (ancien local de l'association Info@Lèze), une salle a pu être libérée pour les enfants au centre de loisirs.

Ils ont maintenant la possibilité de disposer d'un nouvel espace, afin de faire leurs devoirs le soir, sur le temps ALAE ou encore, de participer à des activités lors de la pause méridienne.



CULTURE

Graine d'artiste !



Sabine DUBARRY et les enfants devant la fresque

Du 17 janvier au 10 février dernier, La médiathèque municipale recevait l'exposition « Jeux de papiers » de Sabine DUBARRY, artiste venerquoise.

Durant le temps de cette exposition, deux ateliers pour les enfants de 6 à 10 ans ont été proposés. Animés par l'artiste, ces ateliers ont permis de réaliser une fresque murale au café culturel. Pour se familiariser avec la technique du collage, les enfants ont

débuté leur réalisation sur des toiles individuelles pour continuer... sur le mur !

En laissant libre cours à leur imagination, sous l'œil bienveillant de l'artiste, les enfants ont ainsi fait un travail remarquable ! N'hésitez pas à venir découvrir leur réalisation au café culturel.

Sur un air de gospel



En partenariat avec la municipalité, l'école de musique proposait, le samedi 28 janvier dernier à l'église, une soirée gospel avec le groupe « Gospel Praise Family », au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

Connue comme une référence de la musique gospel dans le grand Sud-Ouest, la troupe a su embarquer les spectateurs dans son uni-

vers gospel moderne et novateur. Les spectateurs venus nombreux ont permis de récolter la somme de 942 €, la municipalité, quant à elle, a participé à hauteur de 400 €.

Mai photographique 2023

Du 1^{er} au 31 mai, la commune participera, comme chaque année, au « Mai photographique ». Cette manifestation se déroule dans une trentaine de communes de l'Ouest et du Sud-Ouest toulousain. Pour cette édition 2023, vous pourrez découvrir les créations de :

- Chantal CRAIPEAU, dans l'escalier de la mairie ;
- Patrick DUJARDIN, à la médiathèque ;
- Didier DE ZAN, dans la salle du conseil (rez de chaussée de la mairie).

Une série de bâches photographiques seront également déployées sur les façades des bâtiments communaux : salle des fêtes, café culturel, Espace associatif 1901, etc.

Le vernissage aura lieu le samedi 13 mai, à 11h30, à la mairie.

Nouveaux compteurs d'eau

Depuis 2015, les nouveaux compteurs d'eau installés sur le réseau sont équipés d'un module radio permettant la relève à distance par les agents du service. Le SPEHA a décidé de déployer cette solution technique sur l'ensemble de son parc de compteurs.



Un agent du SPEHA est actuellement sur la commune pour procéder au remplacement des anciens compteurs.

Lorsque le compteur est accessible, l'agent d'exploitation du SPEHA interviendra directement et remplacera le compteur. Une note sera placée dans la boîte aux lettres de l'abonné, reprenant la valeur de l'index de l'ancien compteur, à la date de dépose, et les caractéristiques du nouveau compteur.

Si votre compteur n'est pas accessible vous pouvez demander un rendez-vous au SPEHA à l'adresse électronique suivante : abonnes@speha.fr

Cette mise en place permettra :

- de lire à distance les index (plus besoins d'avoir accès aux compteurs situés en propriété privée) ;
- de détecter toutes les surconsommations inhabituelles des abonnés, pouvant être révélatrices de fuite d'eau, après compteurs ;
- à moyen terme, de facturer les abonnées uniquement sur leurs consommations réelles (réalisation minimum de 2 relèves par an).

Si vous souhaitez plus d'information sur le fonctionnement de la radio relève, vous pouvez prendre contact avec les services du SPEHA au 05 34 66 71 20 ou consulter le site internet www.speha.fr

ETAT-CIVIL

Naissances

- Romy FOUCHÉ
le 9/06/2022
- Julia MIRABEL
le 15/07/2022
- Evan BANSEPT
le 22/07/2022
- Joachim MONIER
le 27/07/2022
- Kelly BALLESTEROS
le 21/08/2022
- Hayley DA SILVA
le 28/08/2022
- Joaquin HERVE
le 05/09/2022
- Nathan DEDIEU BOURCIER
le 12/10/2022
- Irina FERNANDES DOS RAMOS MARTINS
le 15/10/2022

- Owen HENRY
le 15/11/2022
- Marin GARNES
le 05/12/2022

Mariages

- Christophe FABRE
et Lydia PUJOL
le 09/07/2022
- Mickaël GREGIS
et Valérie RISSETTO
le 16/07/2022
- Antoine DU BOST
et Odile GIRAUD
le 13/08/2022
- Loïc BAUNE
et Aline ROUALDES
le 30/09/2022

Décès

- Jeannette OUSTRIC
le 27/06/2022
- Marie Madeleine DESPOCQ
le 29/06/2022
- Yves BLAIZE
le 12/08/2022
- Maria del Pilar BENEDICTO
le 22/09/2022
- François BIRAL
le 03/11/2022
- Mario SINIGAGLIA
le 07/12/2022
- Jean-Paul PERRIN
le 22/12/2022
- Jean-Pierre BOUTOT
le 16/01/2023

Agenda

2023

LAGARDELLE-SUR-LÈZE

> MARS

Du mercredi 1^{er} au vendredi 3 : Stage enfants multi-instruments et/ou percussions • 10h-12h & 14h-16h • **Espace associatif 1901**

Mercredi 8 : Goûter ludique de l'APE • 15h30 • **Café culturel**

Jeudi 9 : Conférence « À la découverte des bonzaïs » • 20h30 • **Café culturel**

Dimanche 12 : Dictée du dimanche • 11h • **Café culturel**

Dimanche 19 : Vide-greniers de l'ACAL + Tombola de l'APE • 9h/18h • **Centre du village**

Jeudi 23 : Café rencontre de l'APE • 20h • **Café culturel**

« La gestion positive des conflits entre enfants »

Samedi 25 : Concert « Double jeu live 3.0 » • 20h30 • **Café culturel**

> AVRIL

Samedi 1^{er} : Carnaval • 15h30 • **Centre du village**

Avec goûter pour les enfants offert par l'APE et repas en soirée du comité des fêtes

Du 4 au 29 avril : Exposition « Rêve Herbert » + Ateliers enfants • **Médiathèque**

Lundi 10 : Chasse aux œufs • 10h30 • **Parc de la mairie**

Dimanche 16 : Dictée du dimanche • 11h • **Café culturel**

> MAI

Du 1^{er} au 31 mai : Expositions « Mai photographique » • **Divers lieux de la commune**

Lundi 8 : Commémoration du 8 mai 1945 • 11h • **Place de Verdun**

Mercredi 10 mai : Spectacle enfant "La barboteuse" • 16h30 • **Médiathèque**

Dimanche 14 : Dictée du dimanche • 11h • **Café culturel**

Jeudi 25 : Café rencontre de l'APE • 20h • **Café culturel**

« l'accès au premier smartphone »

Dimanche 28 : Vide-greniers du comité des fêtes • 9h/18h • **Centre du village**

Mercredi 31 : Spectacle de l'école de musique • 18h • **Salle des fêtes**

> JUIN

Samedi 3 : Concours de pétanque • Toute la journée • **Boulodrome**

Dimanche 11 : Dictée du dimanche • 11h • **Café culturel**

Samedi 24 : Fête de la musique • à partir de 17h30 • **Parc de la mairie**

> ÉTÉ 2023

Samedi 1^{er} juillet : Spectacle du Jade de Shandong • 17h • **Parc de la mairie**

Du 11 au 14 août : Lagardelle en fête • **Centre du village**

Samedi 12 août : Concours de pêche organisé par l'AAPPMA • 8h/11h • **Bord de la Lèze**

Samedi 2 sept.: Forum des associations • 9h/12h • **Parvis de l'espace associatif 1901**

Cet agenda est susceptible d'être modifié.

Pour suivre toute l'actualité de la commune :

www.lagardellesurleze.fr ou scannez le QR Code

& abonnez-vous à la newsletter !



Rejoignez-nous sur 